



CORPORATION ÉCO-MINIÈRE ST-GEORGES

RAPPORT DE GESTION, ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Pour les trois mois clos le 30 juin 2025

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») de la Corporation Éco-Minière St-Georges (« St-Georges » ou la « Corporation ») devrait être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Corporation pour les trois mois clos le 30 juin 2025, ainsi que les états financiers audités au 31 mars 2025. Ces états financiers ont été préparés par la direction de la Corporation conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire.

Des informations supplémentaires sur la Corporation sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : <https://www.sedarplus.ca/> et sur le site web de la corporation : <https://stgeorgeseconing.com/fr/>

Ce rapport de gestion est daté du **29 août 2025**.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport de gestion contient certains énoncés prospectifs concernant la Corporation. Ces déclarations prospectives, de par leur nature même, impliquent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux envisagés. La Corporation considère que les hypothèses sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées sont raisonnables, mais avertit le lecteur que ces hypothèses concernant des événements futurs, dont beaucoup échappent au contrôle de la Corporation, pourraient finalement s'avérer incorrectes.

DESCRIPTION

La Corporation Éco-Minière St-Georges est cotée en bourse sur le CSE (Bourse des Valeurs Canadiennes) sous le symbole SX, sur l'OTC aux États-Unis sous le symbole SXOOF et sur la Bourse de Francfort sous le symbole 85G1. Elle développe des projets de minéraux critiques et stratégiques aux côtés de filiales dans la métallurgie, le traitement des batteries et les technologies de l'hydrogène.

APERÇU

La Corporation détient trois projets d'exploration minières actives au Québec, Canada : le projet Manicouagan, le projet Julie et le projet Notre-Dame.

PROJET MANICOUAGAN

Description du projet

Le projet Manicouagan est situé à environ 70 km au nord du cratère Manicouagan et à 350 km au nord-ouest de Baie-Comeau au Québec. Il comprend 324 titres miniers pour une superficie de 17 207 hectares et il est prospectif pour les minéraux critiques et stratégiques, notamment le nickel, le cuivre, le cobalt, le platine, le palladium, le rhodium, le ruthénium, l'osmium et l'iridium. Le projet comprend un camp et une base d'hydravions.

Faits saillants

En janvier 2020, la Corporation a acquis 100 % du projet Manicouagan alors composé de 77 titres miniers, d'Exploration J. F. Inc et de Frank Dumas, alors administrateur de la Corporation. Un NSR de 2% a été accordé aux vendeurs, ainsi qu'une zone d'influence couvrant les deux feuillets SNRC où se situe la zone initiale du projet.

En 2022, la Corporation a complété 2 639 mètres de forage sur 19 trous et les résultats de cette campagne, ainsi que le rééchantillonnage des carottes historiques, ont été divulgués. 1804 mètres additionnels ont été forés sur le projet, sur 11 trous.

En janvier 2023, un levé magnétique à haute résolution (MAG) du projet Manicouagan-Central et un levé électromagnétique (MAG-TDEM) du projet Manicouagan ont été complétés.

En avril 2023, 1424 mètres ont été forés sur six trous sur le projet Manicouagan. La Corporation a également réalisé 2 levés EM au sol et en profondeur.

Le 20 février 2024, la corporation a annoncé les résultats du programme de forage de 2023 sur le projet Manicouagan dont la découverte d'une minéralisation épaisse à faible teneur, qui étend la zone minéralisée connue sur une longueur de 7 kilomètres.

En février 2025, 60 titres du projet n'ont pas été renouvelés, car aucun travail d'exploration n'a été effectué dans cette zone.

En avril et juin 2025, 4 titres du projet n'ont pas été renouvelés car ceux-ci ne comportaient aucun crédit d'exploration.

PROJET JULIE

Description du projet

Le projet Julie est situé à 90 minutes de route de la ville portuaire de Baie-Comeau sur la Côte-Nord du Québec. Le projet comprend 280 titres miniers pour une superficie de 15,508 hectares. Le projet est prospectif pour le nickel, le cuivre, le cobalt, le palladium, le platine, l'argent et le magnésium. Les titres sont accessibles par des chemins de gravier et des chemins forestiers neuf mois par année et par une route d'hiver trois mois par année.

Faits saillants

En 2021, la Corporation a également foré un total de 4 187 mètres sur 11 trous et effectué une analyse géophysique de fond sur 5 trous de forage.

En avril 2025, 14 titres sur le projet n'ont pas été renouvelés car ils ne comportaient aucun crédit de travaux.

PROJET NOTRE-DAME

Description du projet

Le projet Notre-Dame comprend 115 titres miniers sur une superficie de 6 388 hectares. Il est situé près de la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette, sur le flanc nord du lac Saint-Jean, au Québec. Il est prospectif pour le niobium, le gallium, le tantale, le titane et les terres rares.

Faits saillants

En 2022, la Corporation a mené une vaste campagne d'exploration de surface sur le projet. L'échantillonnage de surface, la géophysique, la cartographie et les coupes de lignes ont été effectués sur tous les affleurements identifiés. Plus de 210 échantillons ont été collectés et la Corporation a communiqué les résultats de sa campagne d'exploration de surface.

Entre mars et avril 2024, la Corporation a réalisé 10 rainurages, 3 tranchées pour mieux définir la zone minéralisée et 14 trous de forage sur le projet Notre-Dame. Au total, 1009 mètres ont été forés, environ 27 mètres d'échantillons en rainure ont été prélevés et 75 mètres de tranchées ont été réalisés.

En mars 2025, la Corporation a reçu les résultats préliminaires d'un échantillonnage de surface et d'une analyse minéralogique préliminaire. Ces résultats ont confirmé la présence de niobium, de tantale, de gallium et de terres rares dans plusieurs échantillons prélevés dans une rainure en surface et à des intervalles de forage sélectionnés.

Au cours d'exercice clos le 30 juin 2025, 1 titre sur le projet n'a pas été renouvelée car il ne comportait aucun crédit d'exploration.

AUTRES PROJECTS (VILLEBON, LE ROYAL, 22F16)

La Corporation détient également plusieurs projets en phase de démarrage et non stratégiques, notamment Villebon dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, Le Royal dans le camp de lithium de LaCorne et un petit bloc de claims sur le feuillet 22F16. Les projets Villebon et Le Royal ont été en grande partie dépréciés à la suite d'évaluations, et plusieurs titres ont expirés en 2024-2025. Ces projets ne sont maintenus que de façon minimale, aucun travail important n'étant prévu jusqu'à ce que des opportunités de marché ou de partenariat justifient un nouvel investissement.

PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION TECHNIQUE

Le contenu technique du présent rapport de gestion a été révisé et approuvé par Herb Duerr, P. Géo., Chef de la direction de la Corporation et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.

FILIALES

ICELAND RESOURCES EHF / ST-GEORGES ICELAND LTD.

Par l'intermédiaire de sa filiale Iceland Resources EHF, la Corporation mène des projets d'exploration, notamment le projet aurifère Thormodsdalur (Thor) près de Reykjavik et le projet Elbow Creek, ainsi que des initiatives de récupération des effluents géothermiques. Les travaux réalisés à ce jour ont confirmé une minéralisation aurifère à faible sulfuration et des teneurs élevées en métaux précieux et de base à partir d'échantillons géothermiques. Bien que des travaux de terrain limités aient été réalisés ces derniers trimestres, la filiale continue de maintenir des licences et d'évaluer des opportunités de partenariat ou de monétisation en Islande.

PROJET AURIFÈRE THORMODSDALUR (THOR)

Description du projet

Thormodsdalur est situé à 20 km à l'est du centre-ville de Reykjavík, au sud-est du lac Hafravatn. Le projet a une longue histoire datant de sa découverte en 1908, lorsqu'un gisement d'or a été trouvé; il a ensuite été étudié entre 1908 et 1925. Des études entre 1996 et 2013 ont identifié la minéralisation du projet comme un système à faible sulfuration. Historiquement, 32 trous de forage totalisant 2 439 mètres ont été forés dans la zone.

Faits saillants

En août 2020, St-Georges a publié les premiers résultats de pyroanalyse de la campagne préliminaire d'exploration de surface menée sur Thor. Tous les échantillons choisis ont démontré la présence d'or, avec des résultats allant de 0,001 g/t à 37,4 g/t. Iceland Resources a réalisé un trou de forage à circulation inverse de 124 m au projet Thor pour investiguer un échantillon de surface précédent ayant des teneurs de 37,4 g/t d'or. À une profondeur de 41,5 m, l'équipe a intersecté et confirmé par des analyses préliminaires l'existence d'un intervalle épais contenant une minéralisation aurifère moyenne de 0,24 g/t sur 80 mètres avec des teneurs en or allant de 0,01 g/t à 6,21 g/t.

En 2021, 1 542 mètres du programme de forage proposé de 4 060 mètres ont été complétés et les résultats ont été disséminés par communiqué de presse en avril 2022.

PROJET ELBOW CREEK

Le 25 novembre 2023, Iceland Resources a acquis des droits de surface et des droits miniers auprès de propriétaires privés sur le projet Elbow Creek. Selon les termes de l'accord, la filiale a accordé aux propriétaires fonciers une royauté de 2,5 %, dont 1,3 % peut être racheté pour 1,3 million de dollars américains dans les 90 jours suivant l'achèvement d'une étude de faisabilité finale sur le projet. Tout paiement supplémentaire versé aux propriétaires fonciers avant la mise en production sera déduit des paiements futurs de redevances, à l'exception de l'option de rachat partiel. Des exigences supplémentaires liées à l'accès au projet ont engagé la filiale à dépenser 50 000 USD dans les 60 jours (payés en janvier 2024).

PROJET D'EFFLUENT GEOTHERMIQUE EN ISLANDE

En 2022, environ 200 kg de matériau provenant d'effluents géothermiques ont été reçus par les laboratoires de recherche métallurgiques sous contrat de la Corporation au Québec.

En avril 2023, la Corporation a divulgué les premiers résultats d'analyse d'échantillons issus de son initiative d'échantillonnage métallurgique avec une centrale géothermique islandaise située sur son projet Reykjanes. Les meilleurs résultats comprennent jusqu'à 12,65 % de cuivre, plus de 30 % de zinc (limites de seuil), jusqu'à 353 g/t d'or et jusqu'à 5 960 g/t d'argent.

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE EN ISLANDE

En octobre 2018, la Corporation a signé un accord d'achat et de souscription d'actions avec Spá EHF et Íslensk Vatnsorka EHF pour acquérir une participation de 15 % dans la centrale hydroélectrique de 10 à 20 MW située au sud de Langjökull en Islande.

MÉTALLURGIE ST-GEORGES

En février 2020, la Corporation a constitué une nouvelle filiale en propriété exclusive, Métallurgie St-Georges (« SXM »), pour gérer toute la recherche et le développement métallurgique, les partenariats de laboratoires, les coentreprises métallurgiques et la propriété intellectuelle connexe.

SXM dirige la recherche et le développement de la Corporation en traitement des minéraux. La filiale a développé des procédés exclusifs de production de lithium à partir de particules fines d'argile et de spodumène. SXM détient une licence exclusive en cours avec LiOH Corp., qui a été renforcée par un accord de contribution de 3,65 millions de dollars avec le gouvernement fédéral en 2025.

LiOH Corp.

Le 5 juin 2024, la Corporation a annoncé qu'elle a conclu une entente exclusive avec LiOH Corp, une société créée pour financer et commercialiser la technologie du lithium de SXM. Frank Dumas, un officier de St-Georges, est le président intérimaire de la société et Enrico Di Cesare apportera son expertise à l'initiative en tant que conseiller.

La licence est exclusive pour une période de cinq ans. LiOH s'engage à couvrir toutes les dépenses nécessaires au financement et à l'exploitation des opérations initiales de nitrate de lithium et d'hydroxyde de lithium.

La licence exclusive est renouvelable pour une période supplémentaire de cinq ans dans certaines circonstances, notamment;

- L'achèvement des opérations pilotes avec d'autres partenaires sous la supervision de SXM.
- Réalisation d'une étude indépendante d'ici le 31 mars 2027, et
- Commencer les travaux d'ingénierie préliminaires pour l'usine industrielle d'ici le 31 mars 2027.
- Exploitation de l'usine pilote de plus grande taille; ou être avancé dans la conception et le financement de l'usine industrielle capable de produire 20 000 tonnes par an; et être engagé dans le processus de demande de permis.

En cas de non-respect du calendrier ou de non-respect des étapes, l'exclusivité de la licence serait révoquée. St-Georges recevra 8 % des actions en circulation de LiOH, soit au moment de l'inscription en bourse, soit au début de l'exploitation commerciale qui coïncide avec le début des paiements réguliers de redevances.

En février 2025, en partenariat avec LiOH Corp et Coalia, une contribution de 3 657 545 \$ a été approuvée dans le cadre du Programme de recherche, de développement et de démonstration des minéraux critiques (RDDCM) de Ressources naturelles Canada.

CORPORATION EVSX

En janvier 2021, la Corporation a constitué une nouvelle filiale en propriété exclusive, Corporation EVSX. EVSX se concentre sur le traitement complet des batteries afin d'optimiser la récupération des métaux de toutes les compositions de batteries usagées.

Changement à l'équipe de gestion

Le 5 novembre 2024, St-Georges a annoncé la nomination de Ian C. Peres au poste de Chef de la Direction d'EVSX.

Au cours du premier trimestre, Byron D'Silva a été nommé chef de la direction financière et administrateur d'EVSX.

Emplacement des usines de recyclage de batteries

Thorold : En mars 2024, EVSX a reçu l'autorisation de conformité environnementale pour son usine de traitement de batteries alcalines à Thorold. EVSX avait demandé au ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs l'autorisation de créer un site de transfert et de traitement des déchets pour la réception, le transfert et le traitement des batteries alcalines usagées. Une garantie financière de 110 175 dollars a été versée.

Le 25 avril 2024, la Corporation a conclu un accord de modification de bail pour les opérations de recyclage de batteries et de traitement de minéraux de batteries de sa filiale EVSX en Ontario. Le nouveau bail entrant en vigueur le 1^{er} mai 2024 porte sur un nouvel emplacement de 34 455 pieds carrés. La durée du bail sera prolongée de quatre mois pour une durée totale de cinq ans, quatre mois et dix-sept jours, se terminant le 30 avril 2028.

Circuits industriels de traitement de batteries à chimie multiples

En juillet 2022, EVSX a commandé et déboursé le dépôt initial pour la fabrication de trois circuits industriels de traitement de batteries.

En juin et juillet 2023, la Corporation a reçu la livraison de deux circuits modulaires à Thorold, ainsi que des pièces d'équipements permettant la mise à niveau de son circuit pour les batteries alcalines.

En août 2024, EVSX a commencé à installer et mettre en service un de ces circuits à chimie multiple.

En décembre 2024, EVSX a achevé l'installation de sa ligne de traitement de batteries usagées multi chimiques. EVSX a déposé une demande d'autorisation de conformité environnementale (« ACE ») supplémentaire qui permettra le traitement d'une plus large gamme de chimies de batteries, mieux adaptées à la capacité de la ligne.

En mars 2025, EVSX a reçu la nouvelle approbation de conformité environnementale pour sa ligne de traitement de batteries.

CORPORATION H2SX

Contrat de licence technologique

Le 14 janvier 2022, la Corporation a constitué une nouvelle filiale, H2SX Corp. (« H2SX ») qui se concentre sur la transformation du gaz de synthèse en hydrogène vert, en engrais et autres sous-produits à valeur ajoutée.

Le 25 avril 2022, H2SX a signé un accord définitif avec la société sud-coréenne Wintech Energy Corp. (« Wintech Energy »). L'accord permet à H2SX d'accéder à la technologie d'hydrogène vert de Wintech Energy. Par cet accord, Wintech Energy devient actionnaire de H2SX.

Conformément à l'accord, H2SX a émis un total de 990 000 actions ordinaires représentant 9,9 % de ses actions ordinaires, en faveur de Wintech (4,95 %) et ZeeOne (4,95 %). Les parties ont reçu des bons de souscription privilégiés de 5 ans avec un taux de conversion représentant potentiellement 10% des actions en circulation de H2SX au prix de 0,0001 \$ par action. Les parties ont également reçu une série de bons de souscription d'étape de 5 ans pouvant être exercés au prix de 0,0001 \$ par action.

Le 14 février 2023, H2SX et Altima Resources Limited (TSX-V : ARH) ont conclu un accord pour aller de l'avant avec la production d'hydrogène abordable et durable (ccH2™) au Canada.

En octobre 2024, Wintech Energy a terminé dans les délais l'installation de son système de production d'hydrogène dans ses nouvelles installations situées à Séoul, en Corée du Sud.

Événement ultérieur

La proposition de financement reçue par H2SX est toujours active ; H2SX a levé le calendrier pour faciliter sa mise en œuvre. Cependant, aucune exclusivité n'est en vigueur, l'investisseur potentiel n'ayant pas déposé le premier million, condition requise. H2SX étudie d'autres sources de financement ou transactions de financement.

KINGS OF THE NORTH CORP. (“KOTN”)

La Corporation détient des actions de *BWA Group PLC* suite à un règlement amiable relatif à la vente de Kings of the North Corp. à BWA en 2019. Suite à des litiges contractuels et à des demandes reconventionnelles, les parties ont conclu un accord à l'amiable en février 2024, aux termes duquel une partie du prêt convertible de la Corporation a été convertie en 146 224 800 actions BWA, évaluées à 1,17 million de dollars à l'émission. Ces actions restent soumises à des restrictions de vote sur certaines questions pendant une période de trois ans et représentent la participation résiduelle de la Corporation issue de la transaction KOTN.

BOREALIS DERIVATIVES DEX EHF

La filiale en propriété exclusive de la Corporation, Borealis Derivatives DEX ehf. (« Borealis »), visait à développer un marché décentralisé, distribué et numérique des produits dérivés.

L'opération a été interrompue en 2024, et les activités de Borealis ont été complètement arrêtées le 31 décembre 2024.

ZEU TECHNOLOGIES INC.

ZeU Technologies Inc. (« ZeU ») a vu le jour en janvier 2018 en tant que filiale en propriété exclusive de la Corporation et a été scindée en décembre 2019.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, la Corporation a déprécié les 8 276 519 actions restantes de ZeU à une valeur nil\$ et a comptabilisé une perte de 41 383 \$ dans l'investissement.

CHANGEMENT À L'ÉQUIPE DE GESTION/ADMINISTRATION

Le 6 janvier 2025, M. Enrico Di Cesare a quitté ses fonctions au sein d'EVSX.

TRANSACTIONS EN CAPITALS

Le 6 septembre 2024, la Corporation a clôturé la première tranche de son placement privé de 10 360 438 unités au prix de 0,06 \$ l'unité pour un produit total de 621 626 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire du capital de la Corporation et d'un demi-bon de souscription d'unité. Chaque bon de souscription d'unité permet au détenteur d'acheter une action au prix d'exercice de 0,08 \$ jusqu'au 6 septembre 2026. Si le cours des actions de la Corporation sur le CSE atteint 0,12 \$ un jour donné, la Corporation peut accélérer la date d'expiration en envoyant un avis au détenteur.

Lors de l'exécution d'un bon de souscription d'une unité complète, le détenteur recevra une action ordinaire et un bon de souscription subséquent qui lui permettra d'acheter une action au prix d'exercice de 0,12 \$ pour une période de 24 mois à partir de la date d'exécution. Si le cours des actions de la Corporation sur le CSE atteint 0,18 \$ un jour donné, la Corporation peut accélérer la date d'expiration des bons de souscription en envoyant un avis au détenteur. La Corporation a payé des honoraires d'intermédiation de 4 032 \$ en espèces et a émis 84 000 bons de souscription d'intermédiaire à une juste valeur de 2 699 \$ à un prix d'exercice de 0,08 \$ par action jusqu'au 6 septembre 2026.

Le conseil d'administration de St-Georges a accepté de rémunérer les administrateurs avec des options annuelles au lieu de paiements en espèces, dès juillet 2024.

Le 28 novembre 2024, la Corporation a octroyé à certains consultants des options leur permettant d'acquérir un total de 1 900 000 actions ordinaires. Ces options sont immédiatement acquises et peuvent être exercées au prix de 0,075 \$ par action au plus tard le 28 novembre 2026.

Le 28 novembre 2024, la Corporation a octroyé à certains dirigeants, administrateurs et cadres des options d'achat d'actions leur permettant d'acquérir un total de 3 600 000 actions ordinaires. Ces options sont immédiatement acquises et peuvent être exercées au prix de 0,075 \$ par action au plus tard le 28 novembre 2029.

Le 2 décembre 2024, la Corporation a émis 1 850 000 actions ordinaires d'une juste valeur de 83 250 \$ afin de régler une dette impayée de 110 000 \$ auprès d'une filiale, générant un gain de règlement de 16 380 \$.

Le 24 décembre 2024, EVSX a émis des débentures convertibles d'un montant de 284 800 \$ afin de financer l'installation de sa ligne de traitement de batteries et ses dépenses générales. La débenture comprend un intérêt annuel implicite de 25 %, capitalisé d'avance pour une valeur nominale totale de 356 000 \$. La débenture vient à échéance dans un an. Les porteurs de débentures EVSX ont le droit de les convertir en actions ordinaires de la Corporation à un prix de conversion de 0,0625 \$ par action.

Le 31 janvier 2025, 93 750 \$ débentures convertibles EVSX incluant un intérêt annuel implicite ont été converties en 1 500 000 actions ordinaires de la Corporation au prix de 0,0625 \$ par action.

Le 10 février 2025, la Corporation a émis 1 000 000 d'actions ordinaires d'une juste valeur de 70 000 \$ à une partie liée à titre de rémunération de réalisation dans une filiale.

Le 18 février 2025, la Corporation a accordé des options d'achat d'actions à certains consultants leur permettant d'acquérir un total de 450 000 actions ordinaires. Ces options sont immédiatement acquises et peuvent être exercées au prix de 0,075 \$ l'action au plus tard le 18 février 2027.

Le 27 février 2025, la Corporation a clôturé un placement privé sans intermédiaire de 16 666 667 actions accréditives au prix de 0,09 \$ l'action, pour un produit brut total de 1 500 000 \$. Chaque action accréditive correspond à une action ordinaire du capital de la Corporation, sur une base accréditive.

Le 29 mars 2025, EVSX a émis des débentures convertibles d'un montant de 360 010 \$ pour financer l'exploitation de l'usine de traitement de batteries et le fonds de roulement général. Ces débentures comprennent un intérêt annuel implicite de 17,65 %, capitalisé d'avance pour une valeur nominale totale de 423 552 \$, et ont une échéance d'un an. Les porteurs de débentures EVSX ont le droit de les convertir en actions ordinaires de la Corporation à un prix de conversion de 0,08 \$ par action. La Corporation a versé des honoraires d'intermédiation de 9 600 \$ en espèces.

Le 7 avril 2025, la Corporation a émis 100 000 actions ordinaires au prix de 8 000 \$ pour l'exercice de bons de souscription et 200 000 actions ordinaires au prix de 15 000 \$ pour l'exercice d'options d'achat d'actions.

Le 7 avril 2025, la Corporation a émis 367 656 actions ordinaires pour la conversion de débentures EVSX d'un montant de 29 424 \$, qui inclue un intérêt annuel implicite de 0,08 \$ par action.

Le 14 avril 2025, la Corporation a émis 367 656 actions ordinaires pour la conversion de débentures EVSX d'un montant de 29 413 \$, qui inclue un intérêt annuel implicite de 0,08 \$ par action.

Le 16 mai 2025, la Corporation a émis 1 000 000 d'actions ordinaires pour la conversion de débentures EVSX d'un montant de 62 500 \$, qui inclue un intérêt annuel implicite, au prix de 0,0625 \$ par action.

Le solde des souscriptions recevables au 30 juin 2025 était de 11 000 \$ (31 mars 2025 – nil\$).

Évènement ultérieur

Le 24 juillet 2025, la Corporation a octroyé 250 000 options d'achat d'actions supplémentaires à un dirigeant de

sa filiale. Ces options sont immédiatement acquises et peuvent être exercées au prix de 0,075 \$ par action au plus tard le 24 juillet 2030.

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Pour les trois-mois clos le 30 juin 2025, la Corporation a enregistré un bénéfice nette de 695 693 \$ (2024- perte de 686 349 \$), avait un déficit cumulatif de 41 096 768 \$ (2024- 38 810 187 \$) et une perte globale cumulative de 659 435 \$ (2024- nil \$). La Corporation n'avait aucune source de revenus d'exploitation ni aucune dépense d'exploitation connexe.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS- ANNUELS

	Exercice clos 31 mars 2025 \$	Exercice clos 31 mars 2024 \$	Exercice clos 31 mars 2023 \$
Revenus	-	-	-
Frais généraux	(2 824 468)	(3 717 373)	(5 630 991)
Perte nette et perte globale de l'exercice	(4 328 058)	(8 239 867)	1 669 392
Perte de base et la perte diluée par action	(0,02)	(0,03)	0,01
Trésorerie et équivalents de trésorerie	899 552	236 281	1 527 292
Détenues en fiducie	57 229	43 660	100 442
Fonds de roulement déficitaire	3 976 570	13 677	(6 222 621)
Actifs de prospection et d'évaluation	23 341 553	21 729 378	19 666 202
Total des actifs	29 503 784	28 055 931	26 444 363
Capitaux propres (déficit)	22 658 956	24 446 798	15 771 118

Pendant l'exercice clos le 31 mars 2025, la Corporation n'avait pas de revenus.

La Corporation a enregistré une perte nette et un résultat global de 4 328 058 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2025, contre une perte nette de 8 239 867 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Cette diminution est principalement attribuable à une diminution des frais de recherche et développement à 105 720 \$ (2024- 309 974 \$), de rémunération à base d'actions à 193 574 \$ (2024- 533 954 \$), une perte sur vente de titres négociables à 119 025 \$ (2024- 325 269 \$), un gain sur modification de bail de 102 141 \$ (2024- perte de 35 221 \$) et à une perte nil \$ (2024- 4 345 848 \$) sur les intérêts vendus et les participations minoritaires conservées. L'analyse ci-dessous présente de plus amples détails. Le fonds de roulement et les capitaux propres ont diminué au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, en raison de la vente de certains investissements, d'une variation de la valeur marchande des investissements et d'une augmentation des comptes créditeurs et des charges à payer.

Pendant l'exercice clos le 31 mars 2024, la Corporation n'avait pas de revenus.

La Corporation a enregistré une perte nette et une perte globale de 8 239 867 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à un bénéfice net de 1 669 392 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023. La baisse en bénéfice net est principalement attribuable à des baisses en rémunération à base d'actions de 533 954 \$ (2023 - nil \$), la perte sur la vente d'actions de 325 269 (2023- nil \$), le gain sur règlement de dettes de 1 173 840 \$ (2023- 7 966 523 \$), la perte de 35 221 \$ (2023- nil \$) sur la modification de bail, et une perte de 4 345 848 \$ (2023- nil \$) sur les intérêts vendus et les participations minoritaires conservées. De plus amples détails sont disponibles dans l'analyse ci-dessous. L'actif total, le fonds de roulement et les capitaux propres ont augmenté au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, en raison du règlement BWA et de la vente de la participation dans ZeU.

DÉPENSES

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025 et 2024.

	2025	2024
	\$	\$
Frais de désactualisation et intérêts	13 405	-
Frais de consultation	82 100	53 163
Frais de gestion	93 417	165 160
Frais de bureau	165 864	220 524
Honoraires professionnels	31 960	43 557
Impôt fonciers	2 957	4 200
Communication	5 475	25 619
Frais de recherche et développement	14 062	31 717
Salaires	14 900	-
Frais d'agent de transfert et bourse	12 550	6 772
Frais de déplacement	6 247	11 706
Perte non réalisé sur les titres négociables	(1 184 104)	157 016
Perte sur les titres négociables	-	20 452
Perte (Gain) sur taux de change	(17 540)	58 859
Perte (Gain) sur radiation de compte créditeur	(111 646)	-
Perte (Gain) sur modification de bail	-	(100 392)
Revenu locatif	-	(12 004)
Ajustement sur le taux de change	174 660	-
Perte (bénéfice) nette et perte (bénéfice) globale	(695 693)	686 349

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente certaines informations financières de la Corporation pour les huit derniers trimestres.

	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024
Total des actifs	30 129 033	29 503 784	27 140 005	27,820,277
Fonds de roulement (perte)	(3 234 295)	(3 976 570)	(2 819 473)	(1,200,031)
Capitaux propres (perte)	23 487 986	22 658 956	21 919 002	23,539,139
Revenus	-	-	-	-
Bénéfice (perte) net	6 95 693	(1 023 749)	(1 877 138)	(740,822)
Bénéfice (perte) net par action	(0,00)	(0,00)	(0,01)	(0,00)

	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023
Total des actifs	27,935,474	28 055 931	27 485 531	25,794,324
Fonds de roulement (perte)	(907 414)	13 677	(5 828 613)	(7,617,209)
Capitaux propre (perte)	23 760 449	24 446 798	17 824 024	15,441,990
Revenus	-	-	-	-
Bénéfice (perte) net	(686 349)	(5 681 077)	(730 985)	(1,248,390)
Bénéfice (perte) net par action	(0,00)	(0,02)	(0,00)	(0,01)

TROIS MOIS CLOS LE 31 MARS 2025 ET 2024

Pour les trois mois clos le 30 juin 2025 et 2024, la Corporation n'avait pas de revenus.

La Corporation a enregistré un bénéfice net de 695 693 \$ pendant l'exercice (2024- 686 349 \$). Les charges d'exploitation pour les trois-mois clos le 30 juin 2025 se sont élevées à 442 937 \$ (2024- 562 418 \$). La diminution des charges d'exploitation est principalement due à une diminution des frais de gestion de 93 417 \$ (2024- 165 160 \$), des frais de bureau de 165 864 \$ (2024- 220 524 \$), des frais de communication de 5 475 \$ (2024- 25 619 \$) et des frais de recherche et développement de 14 062 \$ (2024- 31 717 \$). Cette diminution est due à la réduction des frais de maintien des activités courantes au cours de l'exercice.

Au cours des trois mois clos le 30 juin 2025, la Corporation a enregistré une perte sur la vente de titres négociables nil \$ (2024- 20452 \$), un gain non-réalisée sur les titres négociables de 1 184 104 \$ (2024- perte de 157 016 \$), un gain sur le taux de change de 17 540 \$ (2024- perte de 58 859 \$), un gain de 111 646 \$ (2024 - nil \$) sur les comptes créditeurs radiés, un gain nil \$ (2024 - 100 392 \$) sur la modification du bail et un revenu locatif nil \$ (2024 - 12 004 \$) provenant de la location commerciale de sa filiale.

LIQUIDITÉ ET FLUX DE TRÉSORERIE

Au 30 juin 2025, la Corporation disposait d'une trésorerie de 356 283 \$ (31 mars 2025- 899 552 \$), de fonds détenus en fiducie 92 479 \$ (31 mars 2025- 57 229 \$) et d'un fonds de roulement déficitaire de 3 234 295 \$ (31 mars 2025- 3 976 570 \$).

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025, les flux de trésorerie importants étaient les suivants :

La trésorerie nette utilisée dans les activités d'exploitation pour la période s'est élevée à 318 964 \$. Le bénéfice net pour la période, de 695 693 \$, comprenait des charges de dépréciation hors trésorerie de 4 392 \$, des charges d'intérêts sur les obligations locatives de 13 405 \$, un amortissement de l'actif ROU de 109 173 \$; ces éléments ont été compensés par un gain sur titres négociables de 1 184 104 \$, un gain de 111 646 \$ sur la radiation des comptes créditeurs et un gain sur le taux de change de 17 540 \$. La variation nette des éléments du fonds de roulement s'est élevée à 171 663 \$, comprenant principalement une diminution des charges prépayées de 23 012 \$, une diminution des comptes recevables de 544 \$ et une augmentation des comptes créditeurs et charges à payables de 148 107 \$.

La trésorerie nette liée aux activités d'investissement pour l'exercice est de 86 234 \$. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, la Corporation a engagé des frais de prospection et d'évaluation de 20 213 \$ et investi 66 021 \$ dans son usine de traitement de batteries.

La trésorerie nette liée aux activités de financement se sont élevés à 102 821 \$ pour l'exercice. La Corporation a reçu des fonds nets de 12 000 \$ provenant de l'exercices d'options et de bons de souscriptions. La Corporation a enregistré un paiement de 101 416 \$ au titre des obligations locatives et des paiements en espèces de 13 405 \$ au titre des intérêts sur ces obligations au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET ESTIMATION FINANCIÈRE

RISQUES FINANCIERS

Les principaux objectifs de la gestion des risques financiers de la Corporation sont de s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs et à la tolérance au risque de la Corporation et de maintenir un équilibre risque/récompense approprié tout en protégeant le bilan de la Corporation des événements susceptibles de nuire considérablement à sa solidité financière. L'équilibre entre risque et récompense est atteint en alignant l'appétit pour le risque sur la stratégie commerciale, en diversifiant les risques, en évaluant le risque de manière appropriée, en atténuant les risques grâce à des contrôles préventifs

et en transférant les risques à des tiers.

L'exposition de la Corporation à une perte potentielle sur les instruments financiers est principalement due à divers risques de marché, notamment les risques de taux d'intérêt, de liquidité et de crédit. Il n'y a eu aucun changement dans le risque financier de la Corporation au cours de l'exercice.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à lever des fonds pour faire face aux engagements de flux de trésorerie associés aux instruments financiers. L'objectif de la gestion des liquidités est de s'assurer qu'il y a suffisamment de liquidités pour faire face à tous les engagements et obligations financiers à leur échéance. Afin de gérer ses besoins de trésorerie, la Corporation devra émettre des actions ordinaires supplémentaires et conclure des placements privés, ou des ententes de dettes.

Au 30 juin 2025, la Corporation a des passifs courants et des charges payables de 5 681 834 \$ (31 mars 2025- 5 771 580 \$) exigibles dans les 12 mois, et dispose d'une trésorerie de 356 283 \$ (31 mars 2025- 899 552) et d'un compte en fiducie de 92 479 \$ (31 mars 2025- 57 229 \$) pour s'acquitter de ses obligations à court terme. Au 30 juin 2025, la Corporation a des débentures convertibles de 199 750 \$ (31 mars 2025- 262 250 \$) ayant une date de maturité au 24 décembre 2025, des débentures convertibles de 364 715 \$ (31 mars 2025- 423 552 \$) ayant une date de maturité au 29 mars 2026, et des dettes de location à long terme de 868 745 \$ (31 mars 2025 – 978 594 \$). Par conséquent, la Corporation est confrontée à un risque de liquidité lorsqu'elle dépense des fonds pour ses projets.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation et cause une perte financière à une autre partie. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Corporation au risque de crédit consistent principalement en trésorerie, et en billets recevable. La Corporation limite son exposition au risque de crédit en plaçant ses liquidités auprès d'une institution financière canadienne réputée. Ce montant représente au mieux l'exposition maximale de la Corporation à tout risque de crédit potentiel. Le risque est évalué comme faible.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de perte résultant de variations défavorables des taux et des prix du marché, telles que les taux d'intérêt, les fluctuations des marchés boursiers, les taux de change et autres variations pertinentes des taux ou des prix du marché. Le risque de marché est directement influencé par la volatilité et la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents sont négociés. Les principales expositions de la Corporation au risque de marché et la manière dont elles sont actuellement gérées sont présentées ci-dessous.

Risque De Taux D'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les débentures convertibles de la Corporation ont des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, ne sont pas assujetties au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie en raison des variations du taux d'intérêt du marché. La Corporation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque.

Risque De Taux De Change

Le risque de taux de change est le risque que les justes valeurs des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent parce qu'ils sont libellés dans des devises qui diffèrent de la devise fonctionnelle. La Corporation ne couvre pas son exposition aux fluctuations des taux de change. La Corporation n'est pas exposée à un risque de taux de change significatif.

Au 30 juin 2025, la Corporation avait un risque de taux de change lié aux comptes créditeurs en dollars américains de 295 804 \$ CA (31 mars 2025- 347 403 \$ CA), les prêts des parties apparentées aux États-Unis de 90 468 \$ CA (31 mars 2025- 94 654 \$ CA), les comptes créditeurs en livres sterling de 84 693 \$ CA (31 mars 2025- 83 562 \$ CA) et les comptes créditeurs en couronnes islandaises de 672 192 \$ CA (31 mars 2025- 649 255 \$ CA). Si le dollar canadien change de 10 % par rapport à toutes les devises étrangères, toutes les autres variables demeurant constantes, l'incidence de la variation de la devise étrangère sur les instruments financiers libellés en devises de la Corporation entraînerait une réduction ou une augmentation de la perte nette après impôts d'environ 114 316 \$ (31 mars 2025 – 117 487 \$) pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

Risque Sur Actions

Les actions et les placements dans des sociétés cotées sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est soumise à la volatilité des cours. Les titres négociables de la Corporation sont comptabilisés à leur valeur de marché et sont donc directement affectés par les fluctuations de cette valeur. L'analyse de sensibilité de la Corporation suggère qu'une variation de 10 % (31 mars 2025- 10 %) des cours entraînerait une variation des autres éléments de la perte globale d'environ 159 530 \$ (31 mars 2025- 41 120 \$) pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

JUSTE VALEUR

La juste valeur est le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties consentantes, sur la base des marchés actuels pour des instruments présentant le même risque, principal et échéance résiduelle. Les estimations de la juste valeur sont basées sur la valeur actualisée et d'autres techniques d'évaluation utilisant des taux qui reflètent ceux que la Corporation pourrait actuellement obtenir, sur le marché, pour des instruments financiers ayant des termes, conditions et échéances similaires.

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, à l'exception de la débenture garantie, sont considérées comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Les valeurs comptables des débentures convertibles se rapprochent de leur juste valeur à la date de clôture parce que les débentures convertibles ont été calculées en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide de taux que la Corporation utiliserait autrement pour une telle dette avec des modalités, des conditions et des dates d'échéance similaires, ajustés en fonction du risque de crédit. La direction est d'avis qu'aucun changement important n'est survenu dans le risque de ces instruments.

GESTION DES CAPITAUX

Le capital est composé des capitaux propres de la Corporation et de toute dette qu'elle pourrait émettre.

Au 30 juin 2025, les capitaux propres de la Corporation étaient de 23 487 986 \$ (31 mars 2025 – 22 658 956 \$) et il portait des dettes de location à long terme de 868 745 \$ (31 mars 2025 – 978 594 \$). Les objectifs de la Corporation en matière de gestion du capital sont de maintenir sa solidité financière et de protéger sa capacité à faire face à ses obligations en cours, à poursuivre son exploitation, à maintenir sa solvabilité et à maximiser les rendements pour les actionnaires à long terme. La protection de la capacité de payer les passifs actuels et futurs comprend le maintien du capital au-dessus des niveaux réglementaires minimaux, les exigences actuelles en matière de notation de la solidité financière et les lignes directrices en matière de capital déterminées en interne et les niveaux de gestion des risques calculés. Pour atteindre ces objectifs, la direction surveille les besoins en capital de la Corporation par rapport au fonds de roulement net sans restriction et évalue au cas par cas les besoins en capital supplémentaires sur des opportunités d'affaires spécifiques.

Le capital d'expansion provient principalement du produit de l'émission d'actions ordinaires. Le produit net levé ne sera suffisant que pour une certaine quantité de travaux de prospection et de développement sur ses projets et aux fins du fonds de roulement. Des fonds supplémentaires sont nécessaires pour financer les objectifs de la Corporation. Il n'y a eu aucun changement dans la politique de gestion du capital de la Corporation pour l'exercice

clos le 30 juin 2025.

La Corporation est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection admissibles.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

a) Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration

Au cours des douze mois clos le 30 juin 2025, la Corporation a engagé les transactions suivantes avec des parties apparentées divulguées ailleurs dans les états financiers :

	30 juin 2025	30 juin 2024
	\$	\$
Frais de gestion ou d'administration payé ou cumulé aux administrateurs ou à des compagnies contrôlées par des administrateurs/officiers ^{1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9}	93 417	165 160
Primes payées ou à payer aux administrateurs ou aux sociétés contrôlées par les administrateurs ou les dirigeants ⁴		

¹ Herb Duerr, Président, Chef de la direction, Administrateur ⁶ Neha Tally, Secrétaire corporative

² Mark Billings, Administrateur ⁷ Kristín Ólafsdóttir, Administratrice (nomination en mars 2021)

³ Frank Dumas, VP Développement des affaires

⁸ Keturah Nathe, Administratrice (nomination en août 2021)

⁴ Enrico Di Cesare, Administrateur, VP R&D

⁹ James C. Passin, Administrateur (nomination en juin 2023)

⁵ Richard Barnett, Chef de la direction financière

Ces montants seront réglés soit par des versements en espèces, soit par émission d'actions.

La Corporation a engagé des frais de recherche nil \$ (2024- 24 000 \$), qui ont été passés en charges en tant que frais de recherche et de développement ainsi que d'autres frais de consultation de 30 600 \$ (2024- nil \$) au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, des frais de location de nil \$ (2024- 8 400 \$) ont été payés pour le déplacement d'un administrateur à Thorold afin de superviser les activités de l'usine de traitement de batteries.

Les parties apparentées de la Corporation ont souscrit un total de 6 616 667 unités pour un produit de 397 000 \$ dans le cadre du placement privé clôturé le 6 septembre 2024.

Le 10 février 2025, 1 000 000 d'actions ordinaires de la Corporation ont été émises à une juste valeur de 70 000 \$ à une partie apparentée à titre de rémunération de réalisation dans une filiale.

b) Montant à payer aux apparentés

Au 30 juin 2025, les comptes créditeurs et charges payables comprenaient un montant de 615 430 \$ (31 mars 2025 : 596 542 \$) dû à des apparentés. Ces montants ne portent pas intérêt, ne sont pas garantis et ne sont assortis d'aucune modalité de remboursement fixe.

Au 30 juin 2025, le solde de 90 468 \$ (31 mars 2025 : 94 654 \$) est dû à un administrateur et est inclus dans les prêts accordés par des parties apparentées. Ce montant est non garanti, ne porte pas intérêt et n'est assorti d'aucune modalité de remboursement fixe.

c) Options

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, 3 600 000 options d'achat d'actions ont été octroyées aux principaux dirigeants pour l'achat d'actions ordinaires de la Corporation à un prix d'exercice de 0,075 \$ par action au plus tard le 28 novembre 2029. La Corporation a enregistré une rémunération à base d'actions de 134 860 \$ au titre des options octroyées à des parties liées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025.

NOMBRE D'ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 juin 2025 et en date de ce rapport, la Corporation comptait 310 115 993 actions ordinaires en circulation, dont 1 000 000 sont entières.

OPTIONS

Au 30 juin 2025, la Corporation comptait 24 280 000 options d'achat d'actions en circulation. Après l'exercice clos le 30 juin 2025, 250 000 options d'achat d'actions ont été attribuées et 100 000 options d'achat d'actions ont expirées.

En date de ce rapport, la Corporation comptait 24 430 000 options d'achat d'actions en circulation.

BONS DE SOUSCRIPTION

Au 30 juin 2025, la Corporation comptait 52 933 957 bons de souscription en circulation.

ACCORDS HORS BILAN

La société n'a conclu aucun accord hors bilan.

FACTEURS DE RISQUE

PROSPECTION

La prospection et l'exploitation minière comportent un degré de risque élevé. Peu de projets de prospection aboutissent en production. Les autres risques liés aux activités de prospection et d'exploitation minière comprennent les formations inhabituelles ou imprévues, les incendies, les pannes de courant, les conflits de travail, les inondations, les explosions, les effondrements, les glissements de terrain et les pénuries de main-d'œuvre, de machinerie ou d'équipement adéquats ou appropriés.

Le développement d'un projet minier est assujéti à de nombreux facteurs, notamment le coût de l'exploitation minière, les variations de la qualité du matériau extrait, les fluctuations des marchés des minéraux et des devises, le coût de l'équipement de traitement et d'autres, tels que les revendications des Premières Nations et la réglementation gouvernementale, y compris la réglementation concernant les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix de la ressource naturelle produite, la Corporation peut décider de ne pas entreprendre ou poursuivre la production commerciale.

Rien ne garantit que les dépenses engagées par la Corporation pour explorer ses projets se traduiront par la découverte d'une quantité commerciale de minerai. La plupart des projets de prospection n'aboutissent pas à la découverte de gisements minéraux commercialement viables.

RÈGLEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET AUTRES REGLEMENTS

Les lois, réglementations et mesures environnementales actuelles et futures pourraient entraîner des coûts supplémentaires imprévisibles, des dépenses en immobilisations, des restrictions ou des retards dans les activités de la corporation. Les réglementations et normes environnementales sont soumises à des révisions constantes et pourraient être considérablement renforcées, ce qui pourrait avoir un impact sérieux sur la Corporation et sa capacité à développer économiquement ses projets. Avant de commencer l'exploitation minière d'un projet, la Corporation doit obtenir des permis environnementaux et l'approbation des autorités réglementaires. Rien ne garantit que ces permis et approbations seront obtenus ou qu'ils le seront en temps opportun. Le coût de la conformité aux réglementations gouvernementales peut également avoir une incidence sur la viabilité d'une opération ou empêcher complètement le développement économique d'un projet.

FINANCEMENT ET DÉVELOPPEMENT

La Corporation ne dispose pas actuellement de ressources financières suffisantes pour entreprendre ses programmes de prospection et de développement prévus. Le développement des projets de la Corporation dépend donc de sa capacité à lever les fonds supplémentaires nécessaires. Rien ne garantit que la Corporation réussisse à obtenir le financement requis. La Corporation possède également une expérience limitée dans le développement de projets de ressources, et sa capacité à le faire dépend de l'utilisation de personnel qualifié ou de la signature d'ententes avec d'autres grandes entreprises de ressources qui peuvent fournir l'expertise requise.

PRIX DES MINÉRAUX

Les facteurs qui influencent la valeur marchande du platine, du palladium, du rhodium, du cuivre, du cobalt, du nickel, du carbone graphite et de tout autre minerai découvert échappent au contrôle de la Corporation. L'impact de ces facteurs ne peut pas être prédit avec précision. Les prix des ressources peuvent fluctuer considérablement et l'ont fait ces dernières années.

RISQUES NON COUVERTS PAR LES ASSURANCES

La Corporation peut faire l'objet de réclamations découlant d'effondrements, de pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de ces réclamations diminuerait et pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités de prospection et d'exploitation minière.

Risques Financiers

Les principaux objectifs de la gestion des risques financiers de la Corporation sont de garantir que les résultats des activités comportant des éléments de risque soient cohérents avec les objectifs et la tolérance au risque de celle-ci, et de maintenir un équilibre risque/rendement approprié tout en protégeant son bilan contre les événements susceptibles de compromettre significativement sa solidité financière. Cet équilibre entre risque et rendement est atteint grâce à l'alignement de l'appétence au risque sur la stratégie commerciale, à la diversification des risques, à une tarification appropriée des risques, à l'atténuation des risques par des contrôles préventifs et au transfert des risques à des tiers. L'exposition de la Corporation aux pertes potentielles liées aux instruments financiers est principalement due à divers risques de marché.

signé "Herb Duerr"

Président et Chef de la direction

signé "Richard Barnett"

Chef de la direction financière